Atelier de type DACUM

Tâches et activités – définition, exemples

Une tâche

- est spécifique ;
- est observable ou mesurable ;
- suit une procédure unique qui lui est propre ;
- correspond en soi à une partie du travail total ;
- peut être divisée en deux ou plusieurs étapes ;
- peut être menée en une période limitée ;
- a un début et une fin ;
- lorsqu'elle est achevée, a pour résultat un **produit**, un **service** ou une **décision** ;
- est un travail pour lequel un/-e collaborateur/-trice est généralement rémunéré/-e.

Rédiger un descriptif des tâches

Toute description d'un travail doit comporter un verbe d'action et un objet permettant de décrire la prestation.
Le choix du verbe dépend de l'utilité pratique du descriptif des tâches.

Le descriptif doit :

- décrire la prestation en quelques mots ;
- commencer par un verbe d'action, suivi de l'objet de l'action;
- ne comporter qu'<u>un seul verbe</u> ;
- être compréhensible pour les experts/-tes comme pour le grand public.

Exemples :

Mesurer la température dans la bouche.
Débrancher le circuit électrique.
Tailler un arbre fruitier.
Préparer un état des flux de trésorerie.
Réinstaller un cylindre de freins.

Regrouper les informations (tâches) en activités

Les activités reliées entre elles sont regroupées en tâches.
Cela permet de mieux comprendre les tâches et de les inventorier plus facilement.

Observez les tâches listées ci-dessous :

Remplacer les freins.
Remplacer les sabots des freins.
Remplacer le cylindre principal du système de freinage.
Remplacer les bougies d'allumage.
Remplacer le circuit d'allumage.

Il apparaît de façon très claire que ces tâches peuvent être séparées en deux groupes distincts.

Réparer le système de freinage.
Réparer le système d'allumage.